



VILLE D'AJACCIO

Centre Communal d'Action Sociale



Rapport d'activité 2017



AJACCIOCCAS

Rapport D'activité

Le CCAS un établissement public administratif	3
Le CCAS d'Ajaccio 2017 : vue générale	4

Organisation et activité en 2017

Organigramme	6
Budget 2017	7
Les temps forts de l'année	8
Le pôle développement social	11
Le pôle seniors	17
Le pôle aides légales et domiciliation	24
Les grands événements	26
Le pôle administratif, événementiel et coordination projets	27



Le CCAS, un établissement public

Comme tous les Centres Communaux d'Action Sociale, le CCAS d'Ajaccio est un établissement public communal.

Organisation

Outre le Maire de la Commune, Présidente de droit du CCAS, le Conseil d'Administration est composé à parité de membres élus par le conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Le nombre de membres, décidé par délibération du conseil municipal, doit être compris entre 9 et 17.

Les membres nommés par le Maire sont choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Au nombre de ces membres, doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées et un représentant des associations de personnes handicapées.

Textes constitutifs

Code de l'action sociale et des familles

Partie législative : Article L115-200
Article L123-4 à L123-9
Article L133-5
Article L144-1

Partie réglementaire : Article R123-1 à R123-26

Missions

Elles sont de deux ordres :

↳ Les missions confiées par la loi :

- Participation à l'instruction de certains dossiers (aides légales...), RSA
- Domiciliation
- Réalisation d'une analyse des besoins sociaux

↳ Les missions confiées par la municipalité dans le cadre des compétences données par la loi au CCAS :

- Animation et développement de l'action municipale dans le champ social (personnes démunies, personnes âgées.)
- Organisation et gestion des interventions, prestations et services que la Ville ne peut gérer qu'à travers son CCAS (aides facultatives...)

Statut

Le CCAS est un établissement public administratif.

Cela se traduit par :

- ↳ Une personnalité morale de droit public
- ↳ Un Conseil d'Administration
- ↳ Un budget autonome (même si le CCAS est dépendant financièrement de la Commune par l'intermédiaire de la subvention d'équilibre)
- ↳ Un tableau des effectifs différent de celui de la commune.

Le CCAS d'Ajaccio en 2017 : Vue générale

Conseil d'Administration

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Ajaccio est administré par un Conseil d'Administration de 11 membres.

Il prend les mesures nécessaires à l'organisation et au fonctionnement du CCAS : définition des prestations servies aux usagers, adoption du budget, vote des tarifs applicables aux bénéficiaires des services du CCAS, etc.

- Définition de l'intérêt communautaire et création d'un CIAS votée à l'unanimité le 16 novembre 2017 en conseil communautaire.
- poursuite de la procédure de transfert de personnel de la Ville au CCAS d'Ajaccio avant le passage en CIAS



M. Laurent Marcangeli
Président de droit, Maire de la Ville d'Ajaccio

Membres désignés par le Conseil municipal



Mme Caroline Corticchiato
Vice-présidente du CCAS
Adjoint au Maire déléguée au développement social

M. Stephane Sbraggia Maire-Adjoint
Mme Natalie Ruggeri-Zanettacci Adjointe au Maire
M. Charly Voglimacci Adjoint au Maire
Mme Isabelle Feliciaggi Conseillère municipale

Membres désignés par le Maire

Mme Julie Baranovsky - ACAPA
Mme Marie Leonis - APF
Mme Mathilde Fedi - CLE
Mme Stéphanie Gorgi - personne qualifiée
Mme Dominique Andréani - UDAF

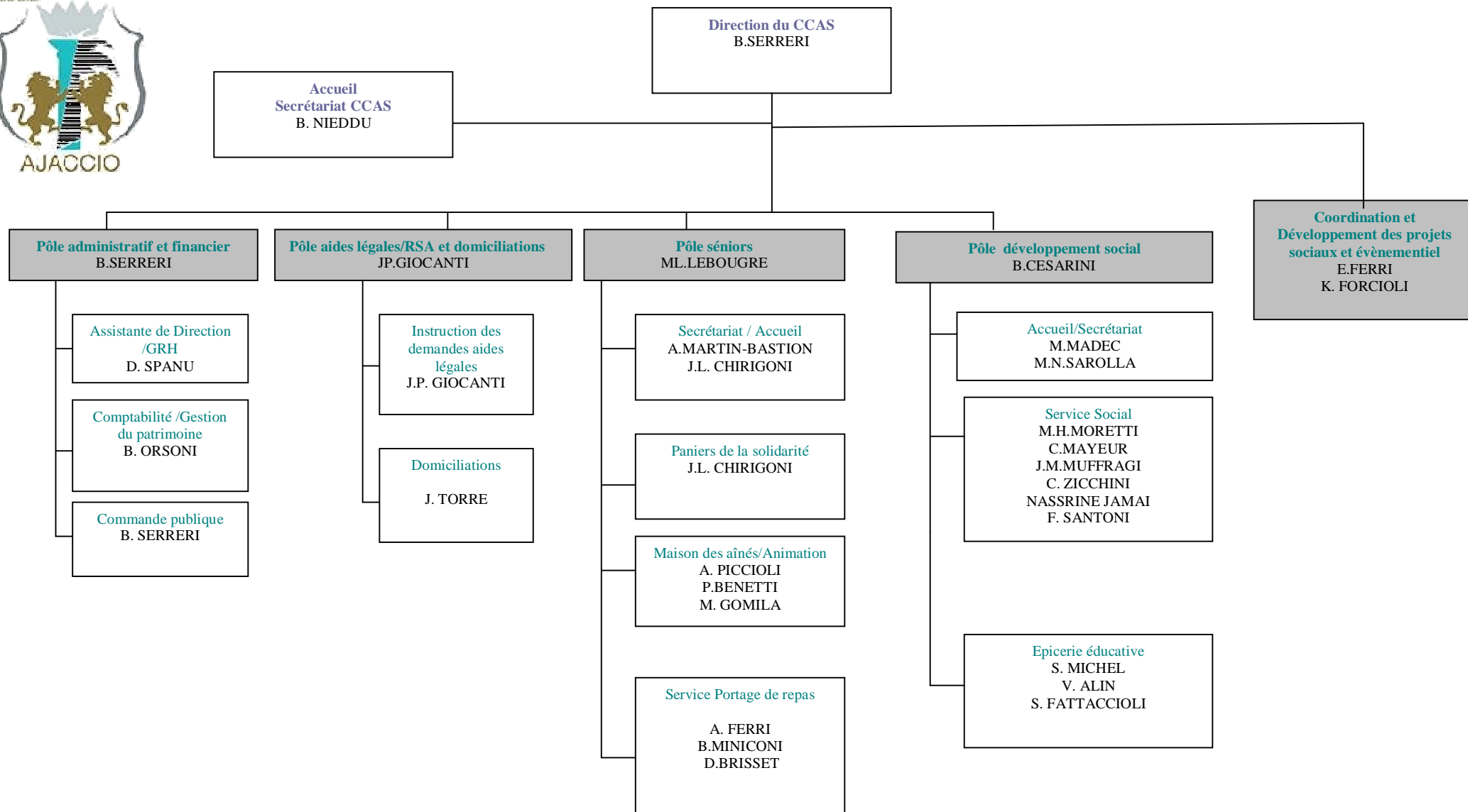


AJACCIOCCAS 2017

Organisation et activité

Organigramme	6
Budget 2017	7
Les temps forts de l'année	8
Le pôle développement social	11
Le pôle seniors	17
Le pôle aides légales et domiciliation	24
Les grands événements	26
Le pôle administratif et la coordination projets	27

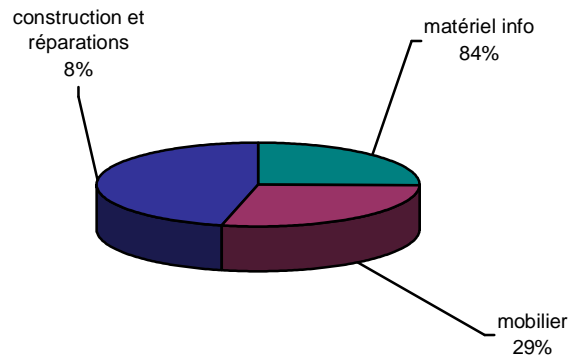
Organigramme



Budget du CCAS en 2017

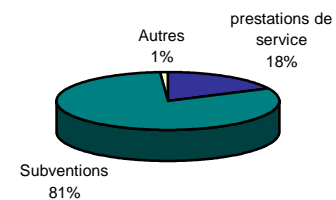
		2016	2017
Investissement	Dépenses	19 646.61€	9 700.39€
	Recettes	24 958.18€	13 847.75€
Fonctionnement	Dépenses	1 323 948.29€	1 811 943.36€
	Recettes	1 354 942.54€	1 825 742.57€

Investissement 2017 : réalisations



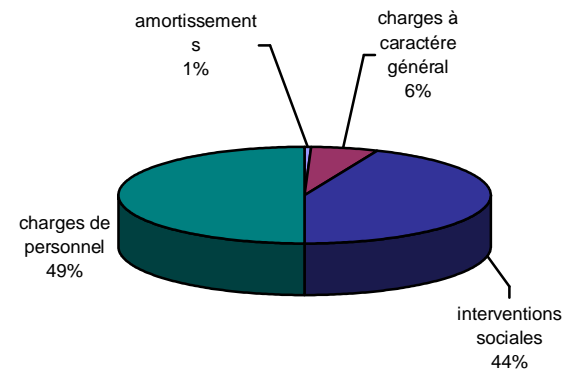
Mobilier	2 759.80€
Matériel informatique	2 446.59€
Construction/réparations	4 494.00€
TOTAL	9 700.39€

Recettes de fonctionnement



Origine des participations reçues	Ville	Montant
	Ville	83.3
	Contrat de Ville	6.3
	CTC	1.7
	CD	6
	CARSAT/CAF	0.8
	Autres	1.9

Dépenses de Fonctionnement



Les temps forts de l'année 2017



Le voyage en catalogne des séniors le du 10 au 17 juin 2017

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ANCV et la CARSAT, le CCAS de la Ville d'Ajaccio a proposé un séjour de 8 jours avec des prestations de qualité et spécifiquement adaptées aux besoins des séniors. Cette action s'inscrit dans le cadre du bien vieillir. Elle permet de renouer et de favoriser le lien social. Cette année 40 seniors ont

Le 01.10.2017, la Journée internationale des personnes âgées s'est déroulée comme prévu et a permis de sensibiliser le grand public aux conditions de vie des personnes âgées et au respect de leurs droits. Cette opération initiée par Caroline Corticchiato, déléguée au développement social et vice-présidente du CCAS, en partenariat avec les Petits Frères des Pauvres, a permis de mettre en avant la solidarité et le lien



10ème Semaine Bleue du 02 au 06 octobre 2017

La Semaine Bleue, ce sont 7 jours annuels qui constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Depuis octobre

Signature d'une convention entre le CCAS et l'ACPA le 04 octobre 2017 à 11 heures, Salon napoléonien

Cette Convention concrétise et formalise le travail, l'implication et les politiques menées par les deux structures auprès des séniors du bassin ajaccien.

Elle fixe le cadre général des actions à entreprendre et les moyens alloués pour la réalisation d'actions



Le 16/11/2017 Le Conseil Communautaire de la CAPA délibère et vote la création du CIAS du pays Ajaccien

Le diagnostic territorial des enjeux sociaux confère aux CCAS une place privilégiée en matière d'observation, de prospective, d'analyse et de réponse aux besoins Dans le cadre du conseil communautaire du 16 novembre 2017, il a été proposé aux élus communautaires de se pencher de la définition de l'intérêt communautaire en intégrant la compétence de l'action sociale.

Ainsi, dans le cadre de cette démarche, il est proposé d'élargir le périmètre d'intervention du Centre Communal



Le CCAS d' Ajaccio en partenariat avec le Conseil Départemental de Corse du Sud a organisé le 1^{er} forum d'information Séniors sur la CAPA le 21.11.2017 au Hussard

La finalité de cette journée était de sensibiliser et d'informer tous les séniors de la CAPA sur les services, activités, animations qui leur sont ou seront accessibles en 2018 : Culture, sport, création, bien être, bien vieillir etc. Le futur Centre Intercommunal d'Action Social a été également présenté.

150 seniors de la CAPA ont pu ainsi profiter de cette journée pour échanger et s'informer sur ces activités.

Pour la 16ème année consécutive, le CCAS d' Ajaccio a organisé le « marché des jeunes » le 25.11.2017

Ce rendez-vous est devenu au fil du temps l'un des divertissements les plus attendus des adolescents et des adolescentes qui ont entre 10 et 18 ans. Le Samedi 25 novembre 2017 de 10h00 à 17h00, 310 jeunes venus de tous les quartiers de la Ville d' Ajaccio mais également de tout le bassin ajaccien ont pu se retrouver dans un espace exceptionnel et tisser des liens d'amitié dans le cadre de cette grande braderie. Comme l'édition précédente, le CCAS de la Ville d' Ajaccio a relancé le partenariat avec le tissu associatif afin de leur permettre de récupérer des jouets pour leurs actions de Noël. En fin de journée, les enfants qui le souhaitent, ont pu déposer les jouets ou autres objets non vendus. Ils ont été récupérés par plusieurs associations (Ludothèque, FALEP, Association des Jardins de l'Empereur, EMAS)



Le CCAS d' Ajaccio en partenariat avec l'association Savannah et les associations de lutte contre les violences faites aux femmes a installé un banc devant le Lycée Laetitia Bonaparte le 25.11.2017

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre, la Ville d' Ajaccio a souhaité s'associer à cette grande cause en sensibilisant la population. En étroite collaboration avec les associations, Savannah et femmes solidaires, la Ville d' Ajaccio a aidé à la mise en œuvre d'une action marquante, visible par tous. Un banc public ajaccien a été peint en rouge et installée devant le Lycée Laetitia Bonaparte. Cette initiative qui nous vient de Sicile a déjà marqué les esprits sur l'île italienne, en espérant qu'il en soit de même à Ajaccio.

Gouter de Noël le mercredi 02/12/2017 à la cité Grossetti :

Il a réuni l'ensemble des personnes suivies par le service social (personnes isolées, familles avec ou sans enfant...) **plus de 250 familles sont invitées.**

C'est un moment de solidarité très particulier, qui permet aux équipes du CCAS de rencontrer le public de manière très différente et dans un contexte festif et joyeux. Les familles et les enfants ont reçu des bons jouets et des bons alimentaires (plus de 250 bons jouets et 264 bons alimentaires). Des animations ont eu lieu toutes l'après-midi : spectacle de magie, mascottes, maquillage, barbe à papa, photomaton, etc.



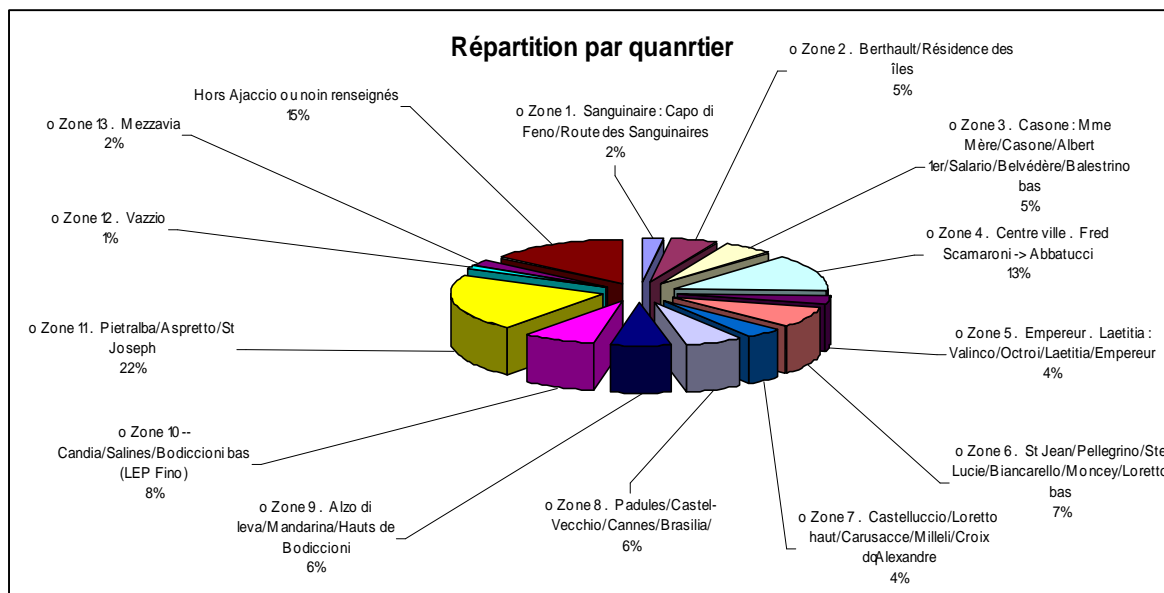
Dîner dansant de Noël le 15 décembre 2017

Le CCAS de la Ville d' Ajaccio, dans le cadre des actions de fin d'année, a organisé un dîner dansant de Noël, destiné aux retraités et aux personnes isolées. Le repas s'est déroulé dans une ambiance très festive et joyeuse en présence du député-maire notamment mais aussi de l'équipe du CCAS et de bénévoles actifs tout au long de l'année. Animée par un orchestre, la réception a eu lieu le vendredi 15 décembre au Palais des Congrès. 200 personnes ont pu ainsi partager un moment agréable et certainement mémorable.

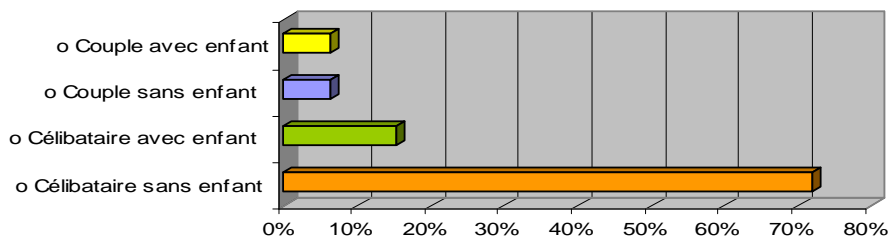
Public reçu : Eléments de contexte

Nombre de familles reçues	4023
Nombre de personnes concernées	5932
Nombre de contacts annuels	91094

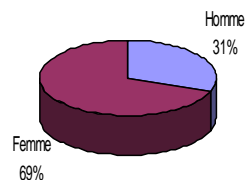
Les personnes seules représentent 87% du public
 81% sont sans activités
 62% des ménages suivis ont 60 ans et plus
 56% vivent sous le seuil de pauvreté.



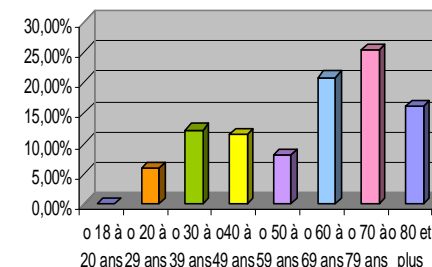
Catégorie des ménages suivis



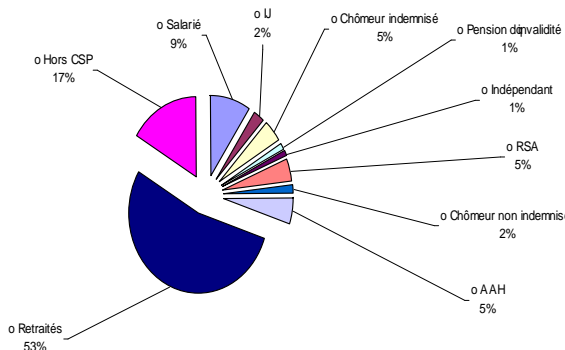
Répartition Homme-Femme du public reçu



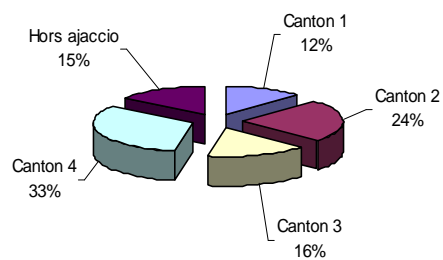
Age du public reçu



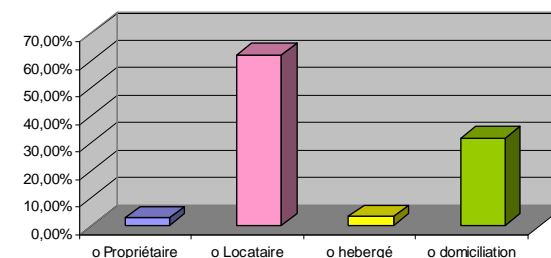
répartition par catégorie socioprofessionnelle



Répartition par Canton



Logement



Pôle

Développement social

- **Accueil et secrétariat social**

Relations usagers et accès aux droits

- **Service social**

Accompagnement social, orientation et information de tous les Ajacciens et toutes problématiques.

- **Epicerie éducative**

Accompagnement individualisé et contractualisé centré sur la gestion du budget et l'éducation à la santé par le biais d'actions sur l'alimentation.

- **Expérimentation sociale**

Le CCAS expérimente, pour un nombre de famille limité et identifiée, une nouvelle approche globale et mutualisée d'accompagnement social contractualisé.

- **Boutique puériculture**

Dispositif d'accueil de parents de jeunes enfants à qui proposent des produits de puériculture autour d'un temps convivial et d'informations

Mission générale...

Développer l'action sociale municipale, en apportant une réponse adaptée aux besoins de la population la plus en difficulté.

...et orientations stratégiques

Sécuriser les parcours de vie et favoriser l'accès aux droits

Mobiliser les solidarités et les actions citoyennes

Quelques chiffres

1471 familles reçues soit 3275 personnes

6957 actions d'accompagnement individuelles ou collectives réalisées.

540 aides financières attribuées – 13 commissions

38 Evaluations CARSAT

27 familles suivies dans le cadre des cartes de résidents

Éléments de contexte

La population Ajaccienne est composée de 68 462 Habitants.



Parmi les 28314 ménages d'Ajaccio, 25.9% sont Adulte isolé, 26.2% des Couple sans enfant, 27,2% des Couple avec enfant(s)et 15.1% des Familles monoparentales

En 2013, 25.9% des ménages sont composés d'une seule personne. **La proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.**

Parmi les 2797 ménages allocataires sur Ajaccio en 2015, on recense 23% d'allocataire dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales. 10% des ménages sont allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA Socle).

Le niveau de vie médian mensuel sur Ajaccio (2013) est de 1625€/mois. En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, soit 1008 € par mois en 2014. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres.

2013 au sein des ménages en situation de pauvreté il y a des situations très différentes. **La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille monoparentale.** La pauvreté concerne 23.9% des habitants d'Ajaccio vivant en famille monoparentale et 14.8% de ceux vivant en couple parental. Chez les personnes seules, la pauvreté concerne 17.3% des femmes vivant seules et 17.6% des hommes vivant seuls. Enfin, 10.3% des ménages Ajaccien vivant en couple sans enfant vivent sous le seuil de pauvreté.

Le service social

Organisation et fonctionnement :

Le service est composé de : deux Agents d'Accueil, cinq Assistantes Sociales, et une CESF. Il assure accueil, écoute, accompagnement et l'orientation de tous les Ajacciens qui le sollicitent.

Quatre Assistantes Sociales assurent une permanence le mardi matin. Elles interviennent sur l'ensemble de la commune selon le découpage suivant :



Secteur 1 : route des Sanguinaires/Rés. des Iles/Parc Berthault/Albert 1e/Cours Grandval Diamant/Vieille Ville/Sainte Lucie/Av. Impératrice Eugénie/Saint Antoine sud/Jardins de l'Empereur/Salario/Rés.Triana/Centre Ville/Rue Cel Colonna d'Ornano (incluse)/Castelluccio

Secteur 2 : Rue Cannes/Saint Jean/Route d'Alata/route du Vittulo/Milleli/Erbajolo/Saint Antoine Nord / chemin de Biancarello / les Aulnes / Alzo di Leva / Castelvecchio/Rés. les Chênes/résidence les Moulins Blancs.

Secteur 3 : Avenue Maréchal Lyautey Pietralba/Candia résidence /Castellani/Petra di Mare Les Hauts de Petra di Mare/ le Méditerranée/résidence Europa/av. Noël Franchini/Parc Azur/les Salines.

Secteur 4 : Finosello / A Mandarina /Bodiccione/Jardins de Bodiccione/les Hauts de Bodiccione/A Confina 1 et 2/Aspretto/Saint Joseph/Corse Azur/le Ricanto/les coteaux de Timezzolo/Alzo di Sole Résidence les Genêts/Balcons d'Ajaccio/Vazzio.

Quelques Chiffres :

- ↪ 1 315 familles différentes reçues soit une augmentation d'environ 30% par rapport à l'année 2016.
- ↪ 5 527 actions en direction de ces familles.
- ↪ 2946 personnes concernées par les interventions du service social.
- ↪ Les demandes adressées par les familles sont souvent multiples : elles concernent principalement des problèmes administratifs, des problèmes financiers, familiaux et liés au logement.
- ↪ Il est à noter une sollicitation accrue du service social concernant les demandes administratives expliquées par différents facteurs: la dématérialisation des dossiers, un public moins accompagné par les administrations dans ses démarches (CPAM, CAF, CARSAT, Bailleurs...).

Le public :

- ↪ **46%** du public reçu sont des **personnes isolées** et **32.80%** sont des **foyers monoparentaux**.
- ↪ **30%** de la population accompagnée est **retraitée**.
- ↪ **27 % de personnes reçues sont en activité**, et 12.5% des personnes perçoivent des ressources liées à leur ancienne activité professionnelle. *Ce public faisant partie des travailleurs pauvres, leurs ressources ne leur permettent pas d'assurer les dépenses du quotidien.*
- ↪ **69.60%** des personnes reçues sont **locataires**. La part des propriétaires reste faible (3.1%). Il est important de relever que **27.30% du public accueilli est dépourvu de logement** : 3.7% d'hébergés et 23.6% de domiciliés. *La part importante de ce public induit une augmentation des sollicitations auprès du service.*

Les interventions spécifiques du service :

- Dans le cadre de la procédure d'Etat de délivrance des **Cartes de Résidents**, 27 familles ont été reçues en 2017.
- 38 **Evaluations CARSAT** ont été réalisées pour des demandes d'aide à domicile ou des travaux d'amélioration de l'habitat.
- **Enquêtes indigents** : 8 enquêtes ont été effectuées permettant de déclarer ou non la situation d'indigence de personnes décédées sur la commune.
- **Insalubrité et Péril** : interventions dans l'urgence qui touchent majoritairement un public en très grande précarité et difficilement mobilisable.
- Partenariat **Caisse des écoles et Guichet Unique** : sollicitation d'aides dédiées aux paiements de dettes auprès du guichet unique, et aux financements de vêtements et licences sportives pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire.
- Instruction des demandes d'hébergement et de logement adapté via le dispositif **SI-SIAO**
- La délivrance de **Cartes Alimentaires** nous semble être une réponse adaptée pour les familles. Néanmoins, la rapidité de cet outil peut générer une sollicitation accrue.

Points forts :

- ◆ Renforcement de l'équipe avec :
 - l'arrivée d'une assistante sociale chargée du développement des projets « Boutique Puériculture » et « Expérimentation » ;
 - l'intervention d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale en collaboration étroite avec les assistantes sociales sur les problématiques budgétaires complexes.
- ◆ Valorisation des actions conduites par le service et implication de l'équipe dans leur mise en œuvre (Goûter de Noël...).
- ◆ Elargissement des missions confiées aux agents chargés du pré-accueil social, aux bénéficiaires des professionnels et du public reçu.
- ◆ Une équipe réactive, solidaire et mobilisée dans la construction du projet intercommunal.

Points d'amélioration :

- ◆ Anticipation des besoins d'organisation liés aux différents événements de la structure par une meilleure communication et coordination des moyens
- ◆ Consolidation de la participation des usagers aux actions conduites.
- ◆ Impact de la domiciliation sur l'activité du service social.
- ◆ Participation de l'équipe aux multiples instances partenariales.
- ◆ Mobilisation du partenariat interne et externe (institutionnel et associatif) en vue de parfaire les réponses (individuelles et/ou collectives) apportées aux publics accompagnés.

L'épicerie éducative

Organisation et fonctionnement

Elle assure aux familles orientées par les assistantes sociales de la Ville un accompagnement global individualisé et contractualisé, ainsi qu'un soutien financier (elles ne paient que 10% du prix de leurs courses).

Deux travailleurs sociaux sont affectés au fonctionnement de ce dispositif avec le soutien d'un agent administratif. Sa capacité d'accueil de 110/120 foyers/an varie selon la composition des familles bénéficiaires.

L'accompagnement mis en place vise à promouvoir l'autonomie des personnes et à les accompagner dans la réalisation de leur projet personnalisé. Cette démarche vise à favoriser l'accès aux droits et à tout type d'information concernant la vie quotidienne.

Des ateliers collectifs conviviaux centrés sur l'alimentation (menus équilibrés, faire ses courses et cuisiner à moindre coût,...) sont organisés en complément de l'accompagnement individualisé.

Le public

Il est constitué majoritairement de foyers isolés et monoparentaux (66,6% des foyers).

↳ 70 foyers (soit 72,91%) ont des enfants à charge : 26 sont des couples et 44 des familles monoparentales : les familles orientées sont donc principalement des ménages avec enfants.

↳ Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 15,63% des bénéficiaires (augmentation par rapport à 2016 où ils ne représentaient que 8,9% du public accompagné).

↳ On note une augmentation du public bénéficiaire des minima sociaux (AAH/RSA), il représente 23,96% des bénéficiaires (contre 3% en 2016).

↳ 15,62 % du public bénéficie du chômage (contre 32% en 2016) et augmentation du nombre de salariés qui passent de 28% en 2016 à 35,42% en 2017. Les retraités représentent 12,5% du public accompagné.

Quelques chiffres

↳ 96 familles différentes (soit 6 de plus qu'en 2016) ont bénéficié de ce dispositif en 2017 sur une durée moyenne de 6 mois par famille (contrairement à 2016 où la durée moyenne d'accompagnement était de 4 mois).

↳ Ces familles ont été rencontrées 1365 fois, soit une moyenne de 14 rencontres pour chaque famille.

↳ Ce sont au total 264 personnes qui sont concernées par ce dispositif (ce qui représente une moyenne de 2,75 personnes par foyer).

↳ Les interventions en direction de ces 96 familles concernent pour 40,63 % un problème de cumul de dettes, 22,92 % pour du surendettement et 15,63 % pour une aide à la gestion budgétaire.

Ces statistiques confirment la problématique financière des foyers accompagnés.

Points forts du Service :

◆ Un nombre de familles adapté aux capacités des travailleurs sociaux permettant la mise en œuvre d'un accompagnement social global personnalisé plus efficient.

◆ Des ateliers collectifs véritables lieux de partage, de lien social et de changement de rapport dans la relation aidant/aidé.

◆ Une approche globale des situations pour un traitement de fond de l'ensemble des problématiques familiales.

◆ Un renforcement de l'équipe par un service civique administratif pendant 7 mois permettant la réorganisation de l'épicerie et déchargeant les travailleurs sociaux des contraintes administratives et de gestion.

◆ Pluridisciplinarité de l'équipe permettant de diversifier les accompagnements proposés.

◆ Intégration de l'épicerie au pôle développement social facilitant la collaboration des professionnels autour des projets collectifs du service et de l'accompagnement des familles.

Points d'amélioration :

◆ Limite budgétaire rapidement atteinte dès lors que le dispositif concerne des familles nombreuses.

◆ Locaux inadaptés à la conduite d'ateliers collectifs.

◆ Diversifier les actions collectives en termes de prévention dans différents domaines de la vie quotidienne : droits et devoirs des locataires, prévention énergétique,....

◆ Optimiser la prise en charge globale : organiser une visite à domicile en préalable à l'engagement dans le dispositif.

Projets en cours

Boutique Puériculture :

Accueil inconditionnel des parents de jeunes enfants, suite à l'évaluation des travailleurs sociaux. Délivrance de produits de puériculture autour d'un temps convivial d'échanges et d'informations.

L'Expérimentation :

Accompagnement global, personnalisé des familles, dans une logique de continuité du parcours. Les difficultés de ces familles relèvent principalement de problématiques croisées: de santé, de logement, d'insertion sociale, éducative ou encore financière.

- 29 familles repérées, 16 accompagnements globaux entamés
- 1/3 de familles monoparentales, 80% en activité professionnelle

Pôle Séniors

Service de portage de repas à domicile

Propose un repas livré à domicile chaque jour et des visites de courtoisie les après midi.

Les paniers de la solidarité

Distribution de denrées alimentaires auprès des séniors aux faibles revenus

La maison des aînés

Lieu convivial où les séniors peuvent trouver de multiples informations, activités et animations qui concourent au maintien du lien social et au mieux vivre.

Le transport séniors à la demande

Service complémentaire des dispositifs existants qui favorise la mobilité des séniors et prévient l'isolement.

Le conseil consultatif des retraités

Instance de consultation citoyenne

Missions générales...

Développer la politique municipale en faveur des personnes âgées
Développer la communication sur les actions et les services proposés

...et orientations stratégiques

Permettre aux personnes retraitées et âgées de prendre toute leur place dans la vie sociale locale en prévenant le repli sur soi et en combattant l'isolement
Améliorer la prise en charge des personnes âgées fragilisées

Quelques chiffres

2119 personnes reçues

33 031 repas servis

3439 paniers frais et 3439 paniers secs distribués

13 thés dansants

330 ateliers réalisés

1 voyage

Eléments de contexte

La population Ajaccienne est composée de 68 462 Habitants.



En 2013, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 26.3% de la population totale. Dans le détail, le poids parmi la population totale des personnes âgées de 60-74 ans est de 16 %, celui 75 ans et plus est de 6.3 %.

L'augmentation du nombre des aînés est le reflet du passage au-delà de 60 ans des générations issues du baby-boom. Des générations nombreuses remplacent petit à petit des générations déficitaires (impact des décès et du déficit des naissances liées aux deux guerres mondiales). L'augmentation de l'espérance de vie amplifie le vieillissement de la population. Les personnes âgées ne constituent pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités (souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).

Si le vieillissement est déjà amorcé sur un territoire, un indice de vieillissement des générations âgées élevé indique que celui-ci sera encore plus important dans l'avenir, interrogeant ainsi l'offre de services de maintien à domicile mais aussi d'hébergement

De plus, le ratio aidant aidé a tendance à diminuer. Il est de 3.9% en 2013.

Le taux de pauvreté des 60-74 est de 13.6% et celui des 75 ans et plus de 13.7%.

Il existe des différences marquées de revenus entre les ménages âgés de 60 à 74 ans et ceux de 75 ans et plus sont dues à l'évolution de la structure des ménages avec l'âge : les premiers (60-74 ans) sont plus souvent composés de deux personnes que les seconds (75 ans et plus). La disparition du conjoint entraîne la plupart du temps une diminution significative des revenus de la personne restante qui peut être amenée à faire des choix budgétaires se répercutant indirectement sur ses relations sociales (diminution des déplacements, des loisirs, etc.)

Le portage des repas

Organisation et Fonctionnement

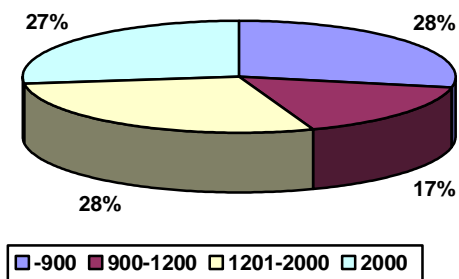
Le service de portage de repas à domicile est l'un des premiers services développés par le CCAS d'Ajaccio. Il contribue d'une part au maintien à domicile des personnes âgées, et d'autre part, il est créateur de lien social. C'est un service qui s'est véritablement développé depuis 2004, avec l'embauche successive de deux puis trois et enfin d'un quatrième agent social en septembre 2008. Actuellement 4 tournées en liaison froide couvrent l'ensemble du territoire de la commune d'Ajaccio.

Le public

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à bénéficier de ce service.

Les personnes bénéficiaires du portage sont majoritairement âgées de plus de 75 ans.

Les revenus :



Quelques chiffres

Nous enregistrons 169 inscriptions au 31 décembre 2017, soit 24 personnes de moins (1 tournée) que l'année dernière.

En 2017, 213 visites de courtoisies ont été effectuées, soit 45 personnes visitées. L'activité la plus demandée par les personnes âgées est donc la discussion avec 77%. En effet, les personnes âgées sont pour la plupart seules ou n'ont plus de famille.

Selon la matière de l'intervention, l'agent prévient le service en cas d'urgence, les secours ou/et la famille.

Ainsi, les problèmes qu'ils peuvent rencontrer sont :

- Problèmes liés au cadre de vie. Ils informent les proches et les intervenants, (association, aide ménagère, famille, etc.)
- Problèmes de santé et de comportement. Les agents sociaux signalent rapidement la situation aux professionnels de santé afin que la personne âgée soit prise en charge au plus vite.

Les points positifs :

- Nous constatons que le nombre d'inscription diminue, mais le nombre de repas pris par personne est en augmentation
- L'intervention des agents sociaux est bien perçue, voir devenue un plus « indispensable » pour certains usagers.

Point d'amélioration :

Nous travaillons sur une nouvelle organisation du service ; les plannings de livraison vont être optimisés afin de pouvoir répondre à toutes les demandes.

Les paniers de la solidarité

Organisation et fonctionnement

Les personnes retraitées, relevant des minima sociaux, sollicitent de plus en plus des aides financières auprès du CCAS. Ces aides ponctuelles ne répondent que partiellement à une situation récurrente qui ne pourra malheureusement pas évoluer, compte tenu de l'âge des personnes. Afin de répondre à cette nouvelle précarité des personnes retraitées et à la demande des différents organismes, nous avons mis en place un partenariat avec les grands distributeurs d'alimentation. En effet, en leur apportant une aide alimentaire, nous assurons à ces personnes une alimentation équilibrée et régulière, leur permettant ainsi de payer leurs charges courantes. Parallèlement, les retraités bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi alimentaire (conférences, ateliers cuisines, etc.)

Le public

71% des personnes qui bénéficient du panier sont des femmes.

Plus de 76 % des personnes orientées ont entre 60 et 79 ans, ce qui représente la part la plus importante des bénéficiaires. Environ 18 % ont plus de 80 ans.

Quelques chiffres

3439 paniers secs et 3439 paniers frais ont été distribués en 2017

181 familles ont bénéficié du Panier de la Solidarité en 2017 soit 212 personnes.

- 158 personnes seules
- 27 familles de 2 personnes
- 7 personnes bénéficiaires du portage de repas, bénéficiant du panier constitué de denrées achetées par le CCAS,

En 2017, 22 familles ont intégré le dispositif et 61 familles qui sont livrées à domicile.

En 2017, Leclerc a donné 63 538 produits.

4 ateliers cuisine ont été organisés

Les points positifs :

- Le service est reconnu par l'ensemble des structures et partenaires, comme lieu de distribution de colis aux personnes âgées en situation de précarité, et ce durant toute l'année.
- Permet de réduire le coût des achats alimentaires et améliorer ainsi les conditions de vie de ces personnes retraitées.

Points d'améliorations :

- Le dispositif est actuellement saturé, et ne permet que ponctuellement de faire rentrer de nouvelles personnes. Il est nécessaire de travailler sur un règlement intérieur.
- Pas de boitages, et quelques fruits et légumes transformés donnés par l'enseigne LECLERC. Recherche de nouveaux partenaires, pouvant venir compléter le Panier de produits frais donné par les magasins LECLERC, avec des fruits, des légumes, du pain....

La maison des aînés

Organisation et Fonctionnement

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Ajaccio a ouvert la Maison des Aînés, Guichet Unique pour les Personnes Retraitées de la Ville d'Ajaccio. Elle regroupe plusieurs services et centralise désormais l'ensemble des animations Séniors.

Objectifs :

Renouer et favoriser le lien social

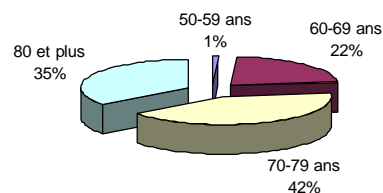
Faciliter le bien vieillir et créer un lieu de vie

Favoriser l'autonomie des séniors

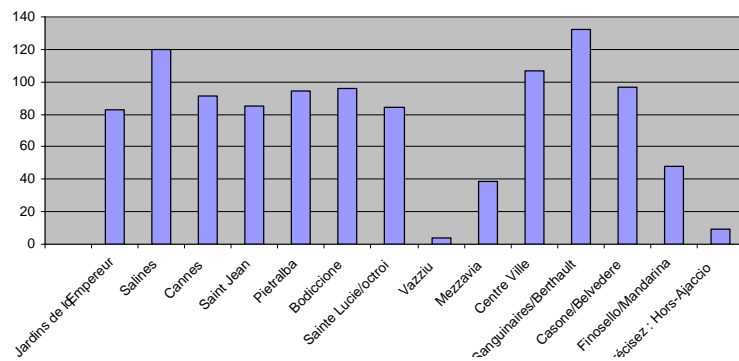
Développer le bénévolat des personnes retraitées et l'implication citoyenne.

Le public

Répartition par âge



Répartition par quartier



Quelques chiffres

1 089 personnes ont été accueillies en 2017 dont 160 nouvelles personnes

25 bénévoles reçoivent et accueillent le public.

Un nouveau Règlement a été adopté et formalise les démarches nécessaires pour s'inscrire et participer aux animations de la Maison des Aînés. Un programme pérenne est proposé tous les trimestres ainsi que des animations ponctuelles. Les seniors ont pu participer à 26 ateliers différents : sport, culture, conférence, etc.

Les thés dansants

Nous avons organisé 15 thés dansants en 2017.

Cette année, nous les avons également proposés dans les maisons de quartiers et les EHPAD afin que tous les séniors de la Ville d'Ajaccio puissent participer à des animations festives.

Le voyage

Le CCAS a organisé un voyage dans les Pyrénées au Domaine le mas blanc pour 40 retraités, durant le mois de Juin 2017. Ce voyage culturel a permis de favoriser et de maintenir le lien social entre personnes retraitées.

Les points positifs :

- ✓ Présence, Investissement et engagement des bénévoles
- ✓ Equipe de travail dynamique et polyvalente. Une restructuration du pôle séniors a renforcé l'équipe avec le recrutement d'un agent responsable du service animation et a permis d'étendre les activités proposées et de mieux identifier la structure et sa vocation de Guichet Unique pour les Séniors et leur famille.
- ✓ Développement des partenariats. Ainsi, le nombre d'atelier a augmenté. Nous sommes contraints de choisir et d'établir des critères de sélection pour les participants.
- ✓ Pérennisation de l'activité gym avec un éducateur de la Direction des Sports vu le succès de cet atelier. Nous avons dû ajouter 2 cours supplémentaires par semaine pour satisfaire toutes les demandes.
- ✓ Plus de 160 nouvelles personnes se sont inscrites à la Maison des Aînés.

Points d'améliorations :

La structure est victime de son succès et les locaux deviennent trop petits pour le nombre de personnes reçues et les différentes activités proposées.

Le conseil consultatif des retraités

Organisation et fonctionnement

Le Conseil Consultatif, créé en 2005, est constitué des personnes retraitées volontaires qui assistent régulièrement aux animations proposées par le CCAS. Il se réunit, en moyenne, une fois par mois et peut être amené à travailler dans des groupes de travail thématique sur des questions événementielles (solidarité, prévention canicule...).

En 2017, le Conseil Consultatif, a été renouvelé.

Objectifs :

- ❖ Obtenir l'avis des retraités sur la mise en place des animations
- ❖ Rendre acteur ce public dans la réalisation de projets créant du lien social et notamment des liens intergénérationnels

Quelques chiffres

25 personnes bénévoles représentant l'ensemble des quartiers de la Ville

Majoritairement âgées de 66 à 70 ans.

80% de femmes

Les points positifs :

Forte implication des membres du Conseil Consultatif dans les différentes manifestations organisées par la Ville et le CCAS (gouté de Noël, téléthon, etc.)

Points d'améliorations :

Il faut redynamiser le Conseil et envisager son élargissement au territoire CAPA en 2018.

Le Transport Séniors

Organisation et fonctionnement

Le service à été créé en octobre 2016. Il sort de sa phase expérimentale. Il se veut être un outil complémentaire des dispositifs existants.

Le Service est ouvert aux Retraités de la Ville d'Ajaccio tous les après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

Le service permet d'assurer le transport du Retraité sur un lieu de loisir, d'activité, etc.

Objectifs :

- ❖ rompre l'isolement des retraités sur la Ville d'Ajaccio
- ❖ faciliter ses déplacements, sa mobilité
- ❖ Réduire l'exclusion liée aux problèmes de transport
- ❖ Lutter contre l'isolement des personnes âgées
- ❖ Lutter contre la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir et le lien social

Quelques chiffres

15 personnes ont bénéficié du service

Objet des sorties :

Objet de la sortie	Nombre
Médecin dentiste	2
Musée	3
Maison des ainés	8
Maison de quartier	27

Points d'améliorations :

L'action est assez méconnue. Il faut renforcer le partenariat avec les associations d'aides à domicile.

Les trajets étant effectués par les véhicules et les agents du portage de repas, ils ne peuvent proposer le service que les après-midis sur une amplitude horaire limitée. Beaucoup de rendez-vous s'effectuent le matin ou demande une amplitude horaire plus grande.

Nous souhaitons proposer une offre de transport sur la journée et nous envisageons d'acquérir un mini bus de 9 places, afin d'offrir un transport collectif lors des animations en extérieur

Pôle

Aides légales et domiciliation

Instruction des aides légales et du RSA

Accueil, information et orientation de toutes demandes d'aides sociales légales

Domiciliation

Permettre aux personnes sans domicile fixe de bénéficier d'une adresse administrative pour l'ouverture de leurs droits
Gestion du courrier

Le Plan Canicule

Cela consiste à tenir à jour la liste des personnes isolées de la Commune d'Ajaccio et de prévoir les interventions en cas de déclenchement du plan canicule par la Préfecture.

La liste est déclarative. Il faut l'actualiser chaque année et vérifier que les personnes inscrites sont bien informées du dispositif.

Les aides légales

Quelques chiffres

538 personnes

3191 contacts

492 dossiers instruits

136 remises de notification

162 personnes domiciliées dont 85 nouvelles demandes en 2017

109 personnes recensées dans le cadre du plan Canicule

L'instruction des aides légales et domiciliation

Organisation et Fonctionnement

Se sont des missions obligatoires des CCAS. L'instruction des aides légales et du RSA nécessite l'intervention de 2 agents en polyvalence sur les deux activités.

Le CCAS perçoit, pour certaines de ces instructions, une compensation financière de la part du Département ou des services de l'Etat.

1 agent est plus particulièrement affecté à la prise en charge des publics et l'instruction, voire le suivi des dossiers, et 1 agent à la domiciliation.

En 2017, le service a également été chargé du Plan Canicule.

Le public Aides légales

Il y a plus de demandes de femme (64%) pour les dossiers d'aides légales. Elles sont majoritairement âgées entre 70 et 90 ans.

Tous les quartiers sont représentés. Le Canton II est en progression mais cela se justifie principalement du fait du nouveau découpage des cantons du pays Ajaccien.

60% de la population reçue a des revenus inférieurs à 1000

Le public de la domiciliation

Les usagers ayant fait une demande de domiciliation sont essentiellement des Hommes seuls qui ont entre 30 de 60 ans.

Toutefois, il faut noter que les femmes sont plus présentes en 2017 (28%) qu'en 2016 (21%).

Quelques chiffres

Les aides légales :

En 2017, 267 personnes ont été accueillies par le Services pour traiter les 492 demandes suivantes :

Désignation	2017
Aide à domicile à titre médical	7
AAH	2
Allocation compensatrice	0
APA	37
Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées	7
Carte d'invalidité	2
CMU et complémentaire	93
Aide Sociale à l'hébergement	109
Enquête sur obligés alimentaires (hors département)	32
Aides financières CPAM et CDC (SASPA)	2
Remise de notification	136
Déplacement auprès de la CPAM pour CMU	48
Prestation de compensation	0
RSA	17

La domiciliation :

162 personnes ont été domiciliées au CCAS d'Ajaccio. Cela représente 2170 contacts sur l'année (ouverture de la domiciliation et suivis des courriers)

85 nouveaux demandeurs de domiciliation ont été enregistrés en 2017. Il y a eu 71 radiations dont 23 parmi les nouveaux inscrits de 2017.

Le Plan canicule

109 personnes sont répertoriées sur la liste des personnes isolées dans le cadre du plan canicule

Les grandes Manifestations

- Le marché des jeunes

Cette manifestation repose sur le principe d'une braderie pour :

- permettre aux jeunes de se retrouver autour d'un projet commun où ils seront les principaux acteurs et donc encourager le lien social
- développer l'autonomie des jeunes car la gestion du stand demande une organisation personnelle

- La semaine bleue et la journée internationale des personnes âgées

Cet événement est l'occasion d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

- Les actions de Noël

- Favoriser le lien social
- Occasion de partager avec les différents publics des moments festifs
- Permettre de fêter les fêtes de fin d'année dans la dignité

- La journée d'information Séniors CAPA

Sous l'impulsion du Conseil Départemental de Corse du Sud, une journée d'information, le 21 novembre, dédiée aux seniors de la CAPA a été organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Ajaccio sur la Commune de Sarrola Carcopino.

Quelques Chiffres :

Marché des jeunes

344 jeunes inscrits – 320 retenus et 310 participants. Majoritairement des filles (56%) âgées de 10 à 14 ans. Les jeunes sont venus de tous les quartiers de la Ville d'Ajaccio (83%) mais également de tout le bassin ajaccien.

Semaine bleue et journée internationale des personnes âgées

150 préinscrits mais 210 participants.

72% sont des femmes qui ont à 84% entre 60 et 80 ans.

20% ont des revenus < au seuil de pauvreté.

12 activités différentes leur ont été proposées : 1 repas, 6 conférences thématiques, 1 café culture, 1 loto et 3 concerts.

Le taux de participation est de 82%

Actions de Noël :

250 bons jouets pour une valeur de 6750€

264 bons alimentaires pour une valeur de 12582 €

200 Séniors au repas de Noël et personnes isolées

277 paniers de Noël distribués aux bénéficiaires du Paniers de la Solidarité et de l'épicerie éducative.

Journée d'information Séniors CAPA :

150 séniors de la CAPA (80 Ville – 70 rural)

1 représentation de l'atelier Théâtre de la Maison des Aînés

1 repas dansant

Présence du Département des pôles du CCAS d'Ajaccio pour présenter les différentes actions et activités accessibles.

Pôle

Administratif, événementiel et coordination des projets

- **Accueil et secrétariat de Direction**

Mission réalisée par un agent qui assure également l'économat

- **Assistante de Direction/gestion paie et RH**

Missions prises en charge par un seul agent

- **Service comptable et gestion du patrimoine**

Missions réalisées par un agent

- **Commande publique**

Réalisée par la Directrice

- **Coordination et développement des projets sociaux**

Missions réalisées par un agent

- **L'événementiel**

Missions réalisées par un agent

Champs d'actions prioritaires :

Organiser et gérer la vie administrative du CCAS

Développer un réseau d'information sur les données d'observation sociale

Coordonner les instances et les services (Ville /CCAS).

Adapter et développer une stratégie de communication à l'évolution de l'organisation : faire savoir ce qui se fait par thématique, en transversalité et sur les territoires.

Mettre en place et développer des actions en recherche de financements

Préparer le transfert du CCAS en CIAS

Quelques Chiffres

Accueil : 8571 contacts téléphoniques – 2932 contacts physiques

Gestion des ressources humaines et de la paie (94 arrêtes, 42 délibérations, fiches de paie, déclarations mensuelles, et trimestrielles, gestion des maladies et AT...etc.)

Gestion comptable et financière (bons de commande, titres de recettes, mandats. Ce dernier nombre est en hausse rapport à 201 même si les mandats regroupent souvent les factures du même fournisseur et du même marché ...etc.)

Gestion des achats (3 marchés formalisés, mise en place de la plate forme de dématérialisation, ...etc.)

Gestion des assemblées (6 conseils d'administration, 14 commissions permanentes, délibérations)

Gestion du secrétariat

Gestion du patrimoine et moyens structurels (gestion des baux, des loyers des assurances, de l'entretien)

Points forts :

Polyvalence entre les agents

Eléments à améliorer :

Accroissement des tâches consécutivement au développement des activités, et limite de la polyvalence